

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 mars 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 14 mars 2011 à 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Christian LANTENOIS, Maire.

Présents : Christian LANTENOIS – Richard STEHLIN – Monique BONHOMME – Francis ROUSSELOT
Alain LEMAIRE – Chantal DESCLAUD-THIRIET – Richard DESREUMAUX – Jean-Luc
RITZENTHALER - Alain RAQUIDEL - Michel JORAND - Philippe GENESLAY – Germain TANIÈRE
Anne-Marie GONZALES - Jean-Pierre RAVEZ

Absents excusés : Dominique THEVENIN - Bleuette DECARSIN - Morgane MEUNIER

Absents : Emilie CARRE-DROUOT – Jean-Charles CANNARD

Recensement des pouvoirs : Dominique THEVENIN à Christian LANTENOIS - Bleuette DECARSIN à
Jean-Luc RITZENTHALER – Morgane MEUNIER à Richard STEHLIN

Monsieur Alain RAQUIDEL a été élu secrétaire de séance.

- **ADOPTE** et **SIGNE** le procès-verbal de la précédente réunion
- **SOLLICITE** une subvention de la CAF de Seine et Marne pour la construction d'un CLSH.
- **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec la société OCAI Distribution et BOUGRELLE concernant la création d'une réserve incendie sur leur propriété.
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2011 pour la construction d'une restauration scolaire et d'une réserve incendie au hameau de La Boyère.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la commande de radars pédagogiques dans le cadre du programme amendes de police.
- **AUTORISE** le Maire à mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2011.
- **ATTRIBUE** le marché pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à l'affermage du réseau d'assainissement à Monsieur Serge TINGUELY pour un montant de 6 000 € HT
- **ACCEPTE** le contrat collectif avec la M.N.T pour la garantie « maintien de salaire »
- **ACCEPTE** le remboursement de 15 080 € proposé par le Cabinet d'assurance MMA de la Ferté Gaucher concernant le vol du véhicule IVECO.
- **ACCEPTE** le remboursement de 535.58 € proposé par le Cabinet d'assurance MMA de la Ferté Gaucher concernant la réparation du véhicule PEUGEOT.
- **EST INFORME** de l'interdiction prise par arrêté municipal à la demande des services de gendarmerie de consommer de l'alcool sur la voie publique.
- **EST INFORME** de l'interdiction prise par arrêté municipal à la demande de la communauté de communes La Brie des Morin de forer pour l'exploration et l'exploitation de gisements de pétrole de Schiste dits « non conventionnels » par la technique de la « fracturation hydraulique ».
- **FAIT PART** des remerciements des bénéficiaires des colis de fin d'année des personnes âgées.